

Organisation générale

An XI (1803)

Loi du 22 Germinal.

Loi relative aux manufactures, fabriques et ateliers.

1806

Loi du 18 mars.

Création du premier conseil de prud'hommes à Lyon pour la soierie.

Le gouvernement peut créer des conseils dans toutes les villes de fabriques où il le juge nécessaire.

1809

Décret du 11 juin.

Règlement sur les conseils de prud'hommes (modifié par celui du 9 février 1810)

II^e RÉPUBLIQUE

1848

Décrets des 27 mai et 6 juin.

Nouvelle organisation et un nouveau mode

d'élection des prud'hommes
Abolition de toute condition de patente rendant tout ouvrier électeur et éligible
Ouverture du corps électoral (âge de 21 ans, 6 mois dans la circonscription)
Stricte parité entre patron et ouvrier
Élection des prud'hommes patrons par les ouvriers et inversement.
Alternance obligatoire de la présidence entre patron et ouvrier.

SECOND EMPIRE

1850

Loi du 7 août.

Frais d'élection rangés parmi les dépenses obligatoires de la commune dans laquelle se fait l'élection.

1853

Loi du 1er juin.

Organisation de la juridiction des conseils abrogeant celle du 27 mai 1848
Maintien du principe de l'élection par collège.

Restriction du corps électoral (âge de 25 ans, 5 ans d'expérience, 3 ans dans la circonscription)
Nomination du président et vice-président par l'Empereur.

III^e RÉPUBLIQUE

1880

Loi 7 février.

Président et vice-président élus en assemblée générale. Si le président est choisi parmi les prud'hommes patrons, le vice-président ne peut l'être que parmi les prud'hommes ouvriers et réciproquement.

1884

Loi du 10 décembre.

Fonctionnement des conseils.

1905

Loi du 15 juillet.

Composition du bureau de jugement et organisation de la juridiction d'appel.

1907

Loi du 27 mars.

Réorganisation des Conseils de prud'hommes. Principe du Conseil unique. Extension des prud'hommes aux employés. Les femmes deviennent électrices.

1908

Loi du 15 novembre.

Éligibilité des femmes.

1924

Loi du 21 juin.

Incorporation de la législation des conseils de prud'hommes au Code du Travail.

1932

Loi du 25 décembre.

Création des sections agricoles.

V^e RÉPUBLIQUE

1958

Décret du 22 décembre.

Sensibles modifications au Livre IV du Code du travail.

1979

Loi du 18 janvier.

Généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes.

1982

Loi du 6 mai.

Statut des conseillers prud'hommes.

Organisation des Conseils de prud'hommes de Lyon

1806

Loi du 18 mars

Création du conseil de prud'hommes de Lyon pour la soierie.

Décret impérial du 3 juillet.

Règlement sur le mode de nomination des membres destinés à composer le conseil.

Installation dans les locaux de l'Hôtel de ville.



1810

Décret impérial du 8 novembre.

Le nombre de conseillers prud'hommes est porté de neuf à quinze et on étend la juridiction du conseil à de nouvelles activités : bonneterie et guimperie, rubans, passementerie et tirage d'or, chapellerie.

1831

21 novembre au 2 décembre : Première révolte des canuts

1832

Ordonnance royale du 15 janvier.

Le nombre de conseillers prud'hommes est porté de quinze à vingt cinq et la juridiction du conseil est étendue à Vaise, la Croix-Rousse, Caluire et La Guillotière.

1833

Ordonnance royale du 21 juin.

Modification des modalités de désignation des conseillers chefs d'ateliers de la section étoffes de soie.

1834

9 au 14 avril : Deuxième insurrection lyonnaise.

1834

Ordonnance royale du 21 décembre.

Modification des modalités de désignation des conseillers chefs d'ateliers de la section étoffes de soie.

1852

Décret du 3 mars.

Les conseils de Lyon et de Saint-Etienne sont replacés sous le régime antérieur aux décrets des 27 mai et 6 juin 1848.

1862

Installation du conseil au Palais du commerce.



1867

Décret du 6 mars.

Création d'un conseil de prud'hommes pour les industries du bâtiment.

1870

Décret du 14 mai.

Modification de la composition du conseil de la soierie qui comprend désormais cinq catégories : tissage de soie, teinture, dorure et passementerie, bonneterie et tulle, chapellerie.

1879

Décret du 15 janvier.

Au sein du conseil du bâtiment, extension aux industries travaillant le fer et les métaux appliqués à l'industrie.

1881

Décret du 13 août.

Modification de la composition du conseil de la soierie : création d'une section de l'apprêt et de l'impression sur étoffes.

1882

Décret du 16 janvier.

Modification de la composition du conseil de la soierie : la catégorie dorure et passementerie devient dorure et passementerie, tirage d'or et guimperie.

1889

Décret du 23 décembre.

Modification de la composition du conseil de la soierie : création d'une sixième catégorie de travail du cuir. Modification de la composition du conseil du bâtiment et des industries diverses : création des catégories des produits chimiques et du papier.

1910

Décret du 20 mars.

Création d'un conseil de prud'hommes unique avec trois sections : soierie, bâtiment et industries diverses, commerce.

1915

Décret du 23 décembre.

Modification de la circonscription électorale du Conseil de prud'hommes de Lyon.

1927

Installation du conseil dans l'ancienne bibliothèque de la ville de Lyon, quai de Retz actuellement quai Jean Moulin, passage Ménéstrier (Lycée Ampère), Lyon, 2^e arrondissement.



1974

Installation du conseil dans un nouveau bâtiment administratif regroupant les juridictions locales, rue Duguesclin, Lyon, 3^e arrondissement.



1997

Installation du conseil dans l'immeuble Le Britannia, 20 boulevard Eugène Deruelle, Lyon, 3^e arrondissement.

